



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 11 AVRIL 2017

Présents : Mmes BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ, MILLAN, VALLERIE - MM LAIGNEL, BÉNARD, DUCLOS, LANDREIN, LE GRAND, LE TIRANT, POINTE

Pouvoirs : M. Alain GUIVARC'H donne pouvoir à M. Georges LAIGNEL
M. Sébastien BRIBET donne pouvoir à Mme Laurence BOURDELLÈS
M. Gérard DELAFOSSE donne pouvoir à Mme Chantal LOPEZ

Secrétaire de séance : Mme Laurence BOURDELLÈS

La séance s'ouvre à 20.30 heures

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21/02/2017 à l'unanimité des présents.

Remarques :

Une remarque sur le budget : affectation des résultats, recettes investissements pour un montant de 109578 € alors que nous avons voté 109579 € - il y a donc une différence de 1 euro.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29/03/2017 à l'unanimité des présents.

DELIBERATIONS

1 - Autorisation à M. le Maire de signer la convention de mise à disposition avec la commune de Belle Vie en Auge, pour l'agent en contrat d'avenir – contrat de 3 ans

Dans le cadre de l'emploi d'avenir entre les communes de Baron sur Odon et Belle Vie en Auge, la commune de Belle Vie en Auge met son agent à disposition de la commune de Baron sur Odon pour une durée de 3.5 heures hebdomadaires. La prise en charge du coût de l'emploi d'avenir se fera au prorata du temps au bénéfice de Belle Vie en Auge.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la mise à disposition pour 3.5 heures hebdomadaires.

Vote : 14 pour, 1 abstention

2 - Autorisation achat de matériel en investissement

M le Maire présente 3 devis pour l'achat d'un micro tracteur tondeuse avec bac hydraulique :

1. Leparquier motoculture – tracteur Kubota – 21368 euros TTC - 3000 euros de reprise
2. SARL EML – tracteur ISEKI – 22793.89 euros TTC - 4800 euros de reprise
3. Chivot Verts Loisirs – tracteur John Deere – 22800 euros TTC - 4800 euros de reprise

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, choisit le devis de Chivot Verts Loisirs pour l'achat d'un tracteur John Deere pour un coût de 22800 euros TTC avec 4800 euros de reprise, à l'unanimité

Compte rendu des commissions et informations

Commission transport scolaire

Une réunion a eu lieu le 10 avril au Syndicat Scolaire d'Evrecy afin de demander la révision de l'organisation du transport du collège vers notre commune qui aujourd'hui lèse aussi les communes de Bougy, Gavrus et Neuilly le Malherbe. Le problème est surtout constaté sur la sortie du Collège à 16h00. La réflexion porte sur un trajet à 16h00 vers Neuilly, Baron et Esquay, puis le trajet contraire à 17h00.

Retour sur cette proposition de la part du président, Monsieur Benoit, en attente – pour mise en test rapidement si acceptée.

Informations

Recours en référé pour la suspension du permis de construire de la Société des Carrières de Mouen. La requête de la Société des Carrières de Mouen a été rejetée. La Société des Carrières de Mouen doit verser 1000 euros à la commune de Baron sur Odon. Le Tribunal ne reconnaît pas l'urgence à suspendre la décision du refus de permis.

Urbanisme

Dépôt de certificat d'urbanisme : 17 chemin Constantin James, AA108

Elections :

Bureau de vote du 23 avril

8h à 10h30	10h30 à 13h00	13h00 à 16h00	16h00 à 19h00
Bernard POINTE	Laurence BOURDELLES	Céline DUREUIL-BOULLIER	Georges LAIGNEL
Nadège VALLERIE	Gérard DELAFOSSÉ	Sylvain LE GRAND	Chantal LOPEZ
Philippe LANDREIN	Isabelle MILLAN	Philippe DUCLOS	Sébastien BRIBET

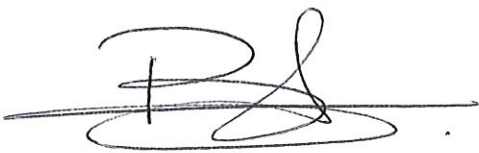
Bureau de vote du 7 mai

8h00 à 10h30	10h30 à 13h00	13h00 à 16h00	16h00 à 19h00
Christian BENARD	Laurence BOURDELLES	Céline DUREUIL-BOULLIER	Georges LAIGNEL
Nadège VALLERIE	Bernard POINTE	Ingrid DUPREY	Alain Guivarc'h
Isabelle MILLAN	Sylvain LE GRAND	Guillaume LE TIRANT	Philippe LANDREIN

Le prochain conseil aura lieu le 9 mai 2017

La séance est levée à 21.40 heures

Le secrétaire de séance
Laurence BOURDELLÈS



Le Maire
Georges LAIGNEL
Adjoint, Chantal Lopez

